



Courrier de Rome

Informations Religieuses - Documents - Commentaires - Questions et Réponses

sì sì no no

« Que votre OUI soit OUI, que votre NON soit NON, tout le reste vient du Malin »

(Mt 5, 37)

Année XXXVI n° 275 (465)

Mensuel - Nouvelle Série

Février 2005

Le numéro 3€

L'ŒCUMÉNISME, PIÈGE MORTEL POUR L'ÉGLISE À PROPOS D'UN LIVRE DU PROF. GEORG MAY

2^e PARTIE : LES CONCESSIONS À UNE FAUSSE CONCEPTION DE L'ÉGLISE ET DE SON UNITÉ

2.3 La nouvelle définition de l'Église donnée par le Concile et sa signification pour l'œcuménisme

L'analyse de la connexion entre le Concile et l'œcuménisme ne peut pas ne pas considérer le poids exercé sur ce dernier par la nouvelle définition de l'Église apparue avec Vatican II : l'Église qui est le « peuple de Dieu », dans laquelle l'Église du Christ « subsiste ». Le prof. May s'intéresse à cette question au chap. 4 de son livre, intitulé *Église et ministère sacerdotal*. Il rappelle que les Papes précédents (Léon XIII, Pie XI, Pie XII) ont toujours affirmé la doctrine traditionnelle : l'Église catholique est le Corps du Christ (un point c'est tout, sans nuances ni exceptions possibles : seule l'Église catholique est le Corps mystique du Christ). Jean-Paul II lui aussi, dans l'encyclique *Novo millennio ineunte*, a rappelé que l'Église catholique est la seule et unique Église du Christ (May *op. cit.* p. 129). Mais avec Vatican II, poursuit l'auteur, est apparue une confusion que des déclarations successives de la Congrégation pour la Foi ont en vain tenté d'éliminer (*op. cit.* p. 130).

De l'ensemble de ces déclarations successives, il ressort selon l'auteur que :

- a) l'Église invisible se réalise dans l'Église visible, qui est l'Église catholique ;
- b) l'Église du Christ est une : « Vatican II n'accepte pas une pluralité d'«Églises» » ;
- c) l'Église est la communion universelle d'Églises particulières, dans lesquelles sont aussi incluses les « communautés chrétiennes non catholiques qui ont maintenu la

succession apostolique et une Eucharistie valide » (*op. cit.* ibidem). Mais cette inclusion d'une partie des « frères séparés » dans les « Églises particulières », polémique l'auteur, « est malheureuse et même source de confusion, puisque les «Églises particulières» catholiques et les «Églises particulières» non catholiques sont par nature différentes. Il est hasardeux de penser pouvoir inclure ces dernières dans la notion d'Églises particulières, puisqu'elles refusent d'obéir au successeur de Pierre comme garant de l'unité de l'Église, sans parler de toutes les autres différences dans la foi. L'idée que l'Église du Christ serait une somme d'Églises et de communautés ecclésiales est fautive » (*op. cit.* pp. 130-1) ;

d) la notion d'« Églises sœurs » s'applique uniquement aux Églises particulières qui se trouvent dans l'Église catholique, leur mère (*op. cit.* p. 131) ;

e) l'Église a été enrichie de toute la vérité révélée par Dieu et de tous les moyens de la grâce (UR, 4) ; il n'y a, à l'extérieur de l'Église, aucune réalité ecclésiale dont elle puisse ressentir l'absence.

Venons-en maintenant à la question du *subsistit* (point n°6). La claire indentification du Corps du Christ et de l'Église catholique qui se trouve dans *Humani Generis* n'a pas été reprise par le Concile [bien sûr ! elle ne plaisait pas aux novateurs – par exemple les cardinaux Liénart et Bea – qui s'y étaient attaqués dès la phase préparatoire du Concile – ndr]. « À la place de «est», le Concile a mis «subsistit» ». *Lumen Gentium* 8 : l'unique Église du Christ « subsiste dans

l'Église catholique, gouvernée par le successeur de Pierre et les évêques en communion avec lui. Le choix du mot *subsistit* – continue le prof. May – s'est révélé une catastrophe. Dans les dernières décennies, ce terme a été employé à mauvais escient et a provoqué un remarquable chaos : il aurait mieux valu ne pas l'employer¹. Quel que soit le sens que l'on veuille lui attribuer, une chose est certaine : il relâche sans aucun doute l'unité de l'Église catholique avec le Corps (mystique) du Christ. S'il n'avait pas cette fonction, son emploi serait complètement superflu. Pour les protestants, il représente une «auto relativisation spontanée» de l'Église catholique [comme si elle ne se considérait plus la seule dépositaire de la vérité – ndr]. Un auteur protestant l'entend comme «une remise en question théologique de la prétention catholique à être l'unique Église du Christ». Les anglicans aussi ont vu dans ce terme un point de rupture » (*op. cit.* pp. 131-2).

Où en sont les choses exactement ? Le prof. May cite le cardinal Ratzinger, qui « s'est plusieurs fois efforcé d'interpréter le terme fatal de façon à le rendre inoffensif » (*op. cit.* p. 132). En 1985, « la Congrégation pour la doctrine de la Foi a précisé que «le Concile avait choisi le mot *subsistit* justement pour préciser qu'il existe une seule 'subsistance' de la vraie Église, et qu'en dehors de ses membres visibles il n'existe

1. Il semble que le *subsistit* ait été introduit dans le texte de *Lumen Gentium* sur proposition des protestants.

que des 'élément Ecclesiae' qui – étant des éléments de la même Église – tendent et conduisent vers l'Église catholique (LG 8) » (AAS, 71 (1985), pp. 758-9).

L'auteur commente : « Cette interprétation est certainement correcte. Si l'unique Église du Christ subsiste (seulement) dans l'Église catholique, on exclut en conséquence qu'elle subsiste aussi dans d'autres "Églises" » (*op. cit.* p. 132). L'expression « une seule subsistance de la vraie Église » équivaut-elle donc au *est*, toujours professé par le Magistère dans le passé ? Il semblerait que oui. Nous disons *il semblerait*, car le texte n'affirme pas explicitement que cette « subsistance » est celle, seulement celle, de l'Église catholique. Il le laisse entendre, mais d'une façon qui nous semble tortueuse, pour ne pas dire obscure. Ce n'est pas sans raison que le prof. May remarque : « Mais Ratzinger non plus n'a pas maintenu une interprétation univoque. Dans la déclaration *Dominus Iesus*, il interprète le "subsistit" comme si celui-ci signifiait que l'Église du Christ "subsiste pleinement seulement dans l'Église catholique" (DI 16). Cette façon de s'exprimer est, au mieux, malheureuse. Si l'Église du Christ se maintient "pleinement" seulement dans l'Église catholique, cela autorise à conclure qu'elle peut subsister aussi d'une autre façon, subsister "non pleinement". » (*op. cit.* pp. 132-133).

Remarquons à ce propos

a) la notion de la *pleine* existence de l'Église du Christ dans la seule Église catholique (notion qui semble confirmer le dogme mais qui, à notre avis, le nie, car elle admet implicitement l'existence *non pleine* ou *moins pleine* de l'Église du Christ extram Ecclesiam catholicam) est déjà présente dans les textes du Concile, dans les funestes articles sur l'œcuménisme : dans UR 3 (passage cité à la note 5 de la première partie de cette étude) : «... moyens de salut dont la force dérive de la plénitude de grâce et de vérité qui a été confiée à l'Église catholique » (= les Églises et communautés « séparées » sont elles aussi des « moyens de salut », bien qu'elles ne possèdent pas la « plénitude » de l'Église catholique, à cause des « déficiences » dont elles souffrent ; et plus loin : «...c'est en effet par la seule Église catholique du Christ, laquelle est "moyen général de salut", que peut s'obtenir toute la plénitude des moyens de salut (= seulement la "plénitude", et non l'unicité des moyens du salut, que l'on peut évidemment trouver ailleurs, même s'ils sont *moins pleins*, chez ceux qui se trouveraient dans une communion *imparfaite* ou *moins pleine* avec l'Église catholique) ; et dans UR 4 : « Les divisions entre chrétiens empêchent l'Église de réaliser la plénitude de catholicité qui lui est propre en ceux de ses fils qui, certes, lui appartiennent par le baptême, mais se trouvent séparés de sa pleine communion. Bien plus, même pour l'Église, il est plus difficile, dans ces conditions, d'exprimer, sous tous ses aspects, la plénitude de la catholicité dans la réalité même de la vie. »

b) à notre avis, les deux textes de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi,

rappelés par le prof. May, *se contredisent l'un l'autre*. En effet, la déclaration de 1985 permet encore d'inférer, même au prix d'un effort de volonté, que la « subsistance » de la vraie Église est seulement celle de l'Église catholique, mais la déclaration *Dominus Iesus*, qui lui est postérieure, affirme au contraire que cette subsistance n'est « pleine » que dans l'Église catholique (« pleine », et non « unique »). Alors que la notion d'*unicité* suppose l'absence absolue de cette « subsistance » chez les non catholiques, la notion de « plénitude » implique l'existence d'une subsistance *moins pleine* ou *imparfaite* chez les non catholiques, puisqu'ils souffrent de « déficiences », c'est-à-dire chez les religions chrétiennes hérétiques et schismatiques, les *sectes*, que le Concile et le magistère qui l'a suivi jusqu'à présent déclarent *en communion visible imparfaite* avec l'Église !

Le prof. May, après avoir relevé l'ambiguïté du « pleinement » employé par le cardinal Ratzinger, affirme toutefois que la fameuse « subsistance », correctement interprétée, doit être comprise dans le sens où « l'Église invisible et l'Église visible constituent une unité. C'est dans l'Église catholique que l'Église du Christ existe. Le Concile n'a pas enseigné que l'Église du Christ existe aussi en dehors de l'Église catholique » (May *op. cit.* p. 133). Le Concile ne l'a certes pas enseigné directement, mais l'a-t-il enseigné *indirectement* ? Le doute demeure. Et c'est un doute fort. C'est si vrai que le prof. May conclut sur ce point de la façon suivante : « Hors de l'Église catholique, il y a donc de multiples éléments de sanctification et de vérité, qui sont le don propre de l'Église du Christ. Mais dans cette façon d'exprimer les choses, il faut aussi remarquer une remise en valeur [injustifiée – ndr] des fragments de l'Église, que l'on retrouve dans les religions non catholiques. Avant le Concile, en effet, on parlait seulement de *vestigia ecclesiae*, de traces de l'Église. Les traces expriment un lien extrêmement faible avec la réalité à laquelle elles renvoient. Elles permettent de pressentir l'Église, peut-être même l'évoquent-elles, mais elles ne constituent pas des éléments propres à l'Église. À partir du Concile, on parle d'*élément ecclesiae Christi*, exprimant ainsi l'idée d'un renvoi plus fort à l'Église. Les *éléments* représentent des parties constitutives de l'Église à laquelle ils appartiennent, mais qui se trouvent comme arrachées de leur contexte » (*op. cit.* p. 133).

Mais cette fausse représentation des hérétiques et des schismatiques comme éléments ou « parties constitutives » (*Bestandteile*) de l'Église, « arrachées » de leur contexte mais en état de communion non pleine ou imparfaite [sic] avec l'Église catholique, ne constitue-t-elle pas justement l'une des convictions portantes de l'œcuménisme actuel, destructeur de la foi et de l'Église ?

2.3.1 L'Église selon les non catholiques

Il nous semble utile de rappeler ici brièvement l'idée que les orthodoxes et les protestants se sont faite de l'Église, idée fort bien résumée par l'auteur. Le lecteur pourra ainsi

encore mieux comprendre l'absurdité du dialogue œcuménique.

a) Les orthodoxes

Les orthodoxes n'ont pas une conception précise de l'Église. Ils voient l'Église essentiellement sous son aspect « mystico-charismatique ». Du point de vue de l'Église comme institution, ils sont répartis en « églises nationales » soumises chacune à un guide propre (autocéphalie) : « La connexion étroite avec l'élément national-populaire entrave l'édification de l'Église, promeut l'appartenance pure et simple de l'Église à l'État, favorise l'instrumentalisation de l'Église. L'orthodoxie est l'ensemble des "Églises" autocéphales indépendantes. Le patriarche de Constantinople ne possède aucune juridiction sur les multiples communautés orthodoxes. Ce qui unit les orthodoxes, c'est l'hostilité à l'égard de "Rome". Les orthodoxes n'ont pas de hiérarchie comme celle des catholiques, même sans vouloir considérer le Pape. Ils nient le fait que le Christ puisse avoir un Vicaire universel, pour toute l'Église. Pour eux, il n'existe pas de Primat de droit divin. » (*op. cit.* p. 134).

b) Les protestants

Pour le protestantisme, la doctrine catholique de l'Église est « sans aucune importance » (*op. cit.* p. 133). Sa doctrine, en résumé et au-delà des divergences entre les protestants eux-mêmes, est la suivante : « Il faut distinguer l'Église visible de l'Église invisible. L'Église, dans son essence, est cachée, invisible (*ecclesia prope dicta*). Elle n'est constituée que de ceux qui sont vraiment croyants, et elle n'est connue que de Dieu. Par l'annonce de la Parole de Dieu et l'administration des sacrements, elle devient Église visible, empirique (*ecclesia late dicta*). L'Église du Christ existe dans les "Églises" historiques ; elle est là où la Parole de Dieu est annoncée correctement, et là où les sacrements sont administrés correctement. Cela suffit pour que l'on ait l'existence de l'Église. Le sacerdoce (au sens catholique) n'est pas essentiel pour l'Église. La seule autorité dans l'Église est la Parole de Dieu (contenue dans l'Écriture). Il n'existe aucune succession épiscopale constitutive de l'Église. Les protestants considèrent leurs communautés religieuses comme des Églises au sens plein du terme. Elles s'autodéfinissent comme "Églises évangéliques". Leur synode du 9 novembre 2000 affirme : "Les Églises évangéliques sont des Églises de Jésus-Christ". Les Églises individuelles existant aujourd'hui, fruits d'un processus historique, ne sont que des Églises particulières qui font partie de l'Église du Christ. Cette dernière ne s'identifie à aucune Église en particulier. La *Concorde* de Leuenberger, une de leurs déclarations communes, datant de 1973, affirme clairement que toutes les "Églises" participantes ont part à l'Église du Christ. C'est pourquoi les protestants demandent la reconnaissance de l'égalité de valeur des "Églises sœurs" chrétiennes.

« Pour les protestants, l'Église catholique est une organisation ecclésiastique comme une autre. Pour eux, la parole et les sacrements suffisent pour que l'Église existe, la

structure et la constitution de l'Église catholique leur semblent donc n'avoir aucune importance, et même être contraires à la foi. Ils considèrent que leur conception de l'Église est "appropriée, mieux fondée, correspondant davantage à l'Évangile". Les communautés protestantes se considèrent en concurrence avec l'Église catholique. Depuis leur origine, elles ont cherché à lui faire du mal, où que ce soit.

« Les œcuménistes catholiques s'efforcent de mettre "l'Être-Église" des communautés religieuses protestantes au plus haut de l'affiche. Pour Walter Kasper, les communautés protestantes sont "un nouveau type d'Église" ; il s'oppose à l'affirmation selon laquelle elles ne seraient pas des Églises "au sens propre". Pour lui, les communautés religieuses protestantes ne sont pas des Églises au sens de l'Église catholique, mais elles le sont dans un sens différent. » (*op. cit.* pp. 134-136).

c) La négation de l'Église entraîne la négation protestante du véritable sacerdoce

Pour les protestants, « la structure hiérarchique du ministère sacerdotal n'est qu'une construction historique contingente. Pour eux, il ne peut pas y avoir de hiérarchie de droit divin dans l'Église. Les ministres ne sont que des prédicateurs de la Parole et des dispensateurs des sacrements. Ils sont élus par la Communauté. Dans l'optique protestante, le service de l'annonce de la parole et celui de l'administration des sacrements sont de droit divin [parce qu'ordonnés par Notre-Seigneur, comme le révèlent les Écritures – ndr], mais ce n'est pas le cas de l'institution sacramentelle des ministres chargés de prêcher et d'administrer les sacrements [cette opinion se fonde sur une interprétation erronée du Nouveau Testament – ndr]. Pour les protestants, il n'y a ni sacrement de l'ordre, qui confère une empreinte indélébile et des pouvoirs impérissables, ni pouvoir d'ordre, qui fait que seul celui qui le possède peut accomplir certains actes, ni pouvoir de juridiction, qui permet d'exiger obéissance et discipline. Le pouvoir exercé par le ministre protestant lui est conféré par la communauté, c'est-à-dire par son organe représentatif, qui peut le lui retirer quand il le veut. En particulier, il n'y a pas de magistère de droit divin. Le protestantisme n'a pas d'instance ecclésiastique qui se prononce de façon infaillible sur la foi. » (*op. cit.* p. 137).

La notion protestante d'Église est donc pour ainsi dire *ouverte*, démocratique, c'est une Église venant du bas, défigurée et bouleversée, réduite à une communauté de laïcs, sans prêtres, sans autorité, sans autel, sans sacrifice, dépourvue de tout fondement transcendant. En abolissant le sacerdoce ministériel, en refusant la Tradition de l'Église maintenue par l'enseignement multi-séculaire, en déclarant que tout baptisé est *ipso facto* prêtre, et qu'il peut donc comprendre seul les Saintes Écritures, avec l'aide supposée du Saint-Esprit, Luther a ouvert la voie à l'*anarchie religieuse*, car c'est à cela que conduit la tendance des protestants à se construire une religion *ad hominem*,

c'est-à-dire personnelle, grâce à leur lecture individualiste des Textes Sacrés, lecture qui les conduit inévitablement à se diviser en d'innombrables sectes.

Aujourd'hui, à cause de l'œcuménisme, *l'anarchie religieuse a infecté aussi les catholiques* grâce au « pluralisme » religieux dont cet œcuménisme se fait nécessairement le héraut. Le pluralisme implique la disparition de l'enseignement de l'unique Vérité révélée, il conduit à la religion *ad hominem* et à l'adoption d'une notion d'Église semblable à celle des protestants. Pour la catholicité, c'est la fin :

« Aujourd'hui, on voit se répandre de plus en plus, même chez les catholiques, une fausse conception de la chrétienté et de l'Église du Christ, qui consiste en ceci : il n'existe qu'une seule Église invisible, dont participent toutes les communautés chrétiennes. La chrétienté est partagée en plusieurs "Églises". Chacune d'elles possède des parties de la vérité. Toutes ensemble, elles forment l'Église du Christ. L'unité de l'Église ne doit donc pas être rétablie ; elle existe déjà. Comme il n'existe, au sein de l'Église visible, aucune unité de doctrine, dans le culte et dans l'enseignement, l'unité effective réelle ne peut être qu'invisible. [On voit que la vision protestante de l'Église a pénétré le monde catholique – ndr]. De nombreux catholiques œcuménistes se rapprochent de ces fausses conceptions, et en arrivent au point de distinguer entre "Église du pape" et Église du Christ. La première ne comporte que les catholiques, la seconde comporte tous les baptisés. Ainsi, l'Église catholique se trouve rabaissée au rang d'Église particulière. La Curie peut expliquer aussi longtemps qu'elle le veut le sens du *subsistit*, les œcuménistes, eux, suivent leur chemin. Ils continuent imperturbablement de soutenir la (légitime) coexistence de plusieurs "Églises", qui constituent toutes ensemble l'"Église du Christ". Un professeur de Tübingue déclare souvent qu'"une forme de réalisation [de l'Église – ndr] se trouve aussi dans d'autres Églises [non catholiques – ndr]". Walter Kasper voit lui aussi une différence entre l'Église catholique et l'Église de Jésus-Christ. Une telle notion est inacceptable pour un catholique qui a la foi. L'Église catholique ne peut pas être placée au même niveau que les autres communautés religieuses. Il est impossible de vouloir unifier l'Église catholique et les autres confessions chrétiennes comme différentes parties d'une espèce de Super Église » (*op. cit.* pp. 137-138).

Commentons cette très juste analyse. La faute *principale* des déviations qui dominent parmi les fidèles ne revient certainement pas aux fidèles eux-mêmes, bien que ceux-ci aient certaines responsabilités graves (cf. § 1.1). N'avons-nous pas vu (§ 2.3.1) que, dans la nouvelle notion d'« Église communion », la hiérarchie actuelle inclut, en tant qu'« Églises particulières », même les communautés chrétiennes ayant une succession apostolique matérielle et une Eucharistie valide ? N'est-ce pas franchir un pas illégitime, pas que le cardinal Walter Kasper

cherche à rallonger encore un peu pour inclure également les protestants dans l'Église communion, en demandant que soit remise en discussion l'invalidité des ordinations anglicanes ? Le Saint Siège l'a-t-il désavoué ? Et Kasper n'est-il pas le produit de l'œcuménisme imposé par Rome depuis Jean XXIII ? L'objectif vers lequel semble tendre l'œcuménisme de Jean-Paul II n'est-il pas précisément une sorte de « Super Église » ? Une « Super Église » qui inclurait non seulement les autres confessions chrétiennes, mais, en perspective, toutes les religions (cf. le rassemblement interreligieux d'Assise) et même l'humanité tout entière ? Et l'on croit rester fidèle au dogme en affirmant que seule l'Église catholique a conservé la « plénitude » du salut par rapport aux autres religions, maintenant ainsi sa position de supériorité ! On se console avec des miroirs aux alouettes !

3. LA FAUSSE IDÉE D'UNITÉ DES PROTESTANTS ET DES ORTHODOXES

Vatican II a répandu l'idée que tous les chrétiens éprouvent une nostalgie de l'unité. Mais cela n'est pas vrai, entre autres parce que les diverses confessions comprennent l'unité de façon très différente les unes des autres, en fonction de leur idée d'« Église ».

Le prof. May expose efficacement les différentes conceptions (*op. cit.* pp. 16-29), en commençant par la conception catholique, résumée par des citations de plusieurs documents pontificaux, y compris certains textes de Jean-Paul II. L'unité, pour l'Église catholique, est l'unité pleine et visible des croyants soumis à Pierre : « La pleine unité ou communion résulte donc de la communion de la foi, de la liturgie, des sacrements, surtout de l'Eucharistie, et du magistère. » (*op. cit.* pp. 17-18). L'unité, selon la notion catholique, ne peut pas être séparée des vérités de foi : c'est donc une unité visible dans la *vérité* maintenue au cours des siècles par l'enseignement de l'Église, compris dans son ensemble, non limité aux conciles œcuméniques ; vérité qui ne tolère pas de coexistence avec son contraire, et n'admet pas de hiérarchie en son sein : il n'y a pas de dogme moins important que les autres, un dogme dont on pourrait discuter avec les hérétiques (*op. cit.* pp. 18-19).

a) Les protestants

Comment les protestants comprennent-ils l'unité ? Ils ne parlent jamais d'« unité » de l'Église, mais de « communion des Églises » (*Kirchengemeinschaft* : le terme *Gemeinschaft* peut également signifier *communauté*).

La différence terminologique est significative. Les communautés religieuses protestantes ne visent pas une unité visible et institutionnelle des « Églises » (*op. cit.* p. 27). Pourquoi ? Parce que pour elles, la communion des Églises « ne signifie pas la fusion des Églises, mais plutôt la reconnaissance réciproque [de chacune – ndr] comme véritable expression de l'unique Église du Christ » (*op. cit.* p. 22). En effet, comme nous l'avons vu (cf. § 2.3.1.b), l'unité de l'Église pour les protestants est *invisible* ; elle existe déjà dans le Corps du Christ, d'où

il s'ensuit que l'Église du Christ *une* est constituée de la somme des *Églises* qui professent être chrétiennes. Cette unité n'est pas modifiable, c'est une donnée ontologique. Pour les protestants, « nous sommes déjà unis au Christ », ce qui manque encore est « la concorde dans l'image ecclésiale de cette unité » (*op. cit. ibidem*). Cela signifie que pour les protestants, on n'a d'unité que si les « Églises de différentes confessions » se garantissent réciproquement la « communion dans la Parole et dans les Sacrements », autrement dit si elles se garantissent une coexistence réciproque pacifique (*ibidem*). L'unité au sens protestant n'est pas autre chose qu'« un commerce amical entre confessions qui restent séparées » (*ibidem*). (L'« unité dans la diversité », sur laquelle l'œcuménisme actuel fait une fixation, est en réalité une notion protestante).

Dans cette optique, il n'est même pas nécessaire de parvenir à une interprétation univoque de l'Évangile. Un accord sur certaines questions de fond suffit (*op. cit. pp. 22-23*). La « communion ecclésiale », ainsi comprise, implique « prédication commune et sainte Cène, reconnaissance réciproque des Ordinations et possibilité de célébration interconfessionnelle » (*op. cit. p. 23*). Cela signifie que, pour les protestants, on peut être ensemble sans affronter les problèmes posés par les vérités de foi, en maintenant donc toutes les contradictions, toutes les erreurs (le principe de contradiction ne leur dit rien). Toutes les confessions chrétiennes appartiennent déjà, d'après eux, à l'Église invisible du Christ ; les « Églises » actuelles, telles qu'elles sont, sont déjà « toutes membres de cette unique Église » (*op. cit. p. 23*).

Le protestantisme ne tend donc pas à l'unité avec l'Église catholique, mais à une « communion universelle des Églises ». Il veut en effet que, dans la « communion des Églises », les confessions protestantes soient reconnues par l'Église catholique pour ce qu'elles sont, que l'Église reconnaisse la validité de leurs « ordinations », qu'elle garantisse la « communion de la parole et des Sacrements », en la mettant en pratique avec eux dans divers rites interconfessionnels (*op. cit. p. 24*). Les protestants veulent être considérés comme une pluralité d'« Églises » parfaitement égales en dignité à l'Église catholique.

À la lecture de cette exposition précise du prof. May, chacun pourra noter à quel point « l'ecclésiologie de communion », poursuivie dans le « dialogue » par la hiérarchie catholique actuelle, reflète « l'ecclésiologie » des hérétiques.

b) L'unité selon les orthodoxes : le problème n'existe pas

Les orthodoxes ne professent pas la même conception. La « communion » des « Églises » et l'unité des chrétiens leur importent peu, car ils se considèrent comme la seule vraie Église du Christ. Pour eux, l'Église de Rome est *hérétique*. Être en rapport avec les catholiques est donc un péché (Canon 45 des Canons des Saints Apôtres). Ce qui les intéresse, c'est leur propre expansion, d'autant plus si elle se fait au détriment des catholiques. Jean-Paul II ne comprend pas leur vraie mentalité, très hostile à la papauté et au catholicisme.

Dans l'Orthodoxie, le principe national-populaire (*voelkisch*) joue un rôle fondamental. L'Orthodoxie, on le sait, ne constitue pas une unité, mais un ensemble d'« Églises » nationales, qui s'identifient au peuple et identifient le peuple à l'Église, conférant ainsi à ce dernier la mission de défendre l'orthodoxie contre l'étranger. Le catholique ou le protestant sont donc vus comme des ennemis de la patrie et de l'unité nationale. L'« Église » orthodoxe s'appuie en conséquence sur l'État (elle est d'ailleurs historiquement la fille du Césaropapisme, byzantin tout d'abord puis russe) pour être soutenue dans ses prétentions, à commencer par celle du « territoire canonique », c'est-à-dire du territoire qu'elle considère comme soumis à sa compétence et à sa juridiction. Pour le Patriarcat de Moscou, ce « territoire » correspond à celui de l'ex Union Soviétique (il est donc plus étendu que celui de l'actuelle Russie). Sur ce territoire, les autres « communautés religieuses » (à commencer par la communauté catholique) n'ont aucun droit à exister. C'est pourquoi les orthodoxes s'opposent fermement à toute tentative de l'Église catholique de reprendre son œuvre en Russie (sur cette question, *op. cit. chap. 3 Orthodoxes et Uniates*, pp. 107-119).

Jean-Paul II s'est incliné, abandonnant les

Uniates à eux-mêmes, et s'engageant officiellement à ne pas faire de « prosélytisme » : il a sacrifié l'action missionnaire à l'œcuménisme. Le résultat est la diffusion du protestantisme en Russie, non du catholicisme (*op. cit. P ; 118*). Le prof. May rappelle la loi sur les religions reconnues par l'État, en Russie, en 1997, qui mentionne uniquement l'orthodoxie, l'Islam, l'Hébraïsme, le Bouddhisme (*op. cit. p. 115*) comme religions « traditionnelles » de la Russie. Elle oublie que l'Église catholique a toujours été présente en Russie, même si elle a toujours été contrée ou même persécutée (*op. cit. p. 118*). En Géorgie et en Roumanie, la religion orthodoxe a été rapidement déclarée religion d'État (*op. cit. p. 115*). Les orthodoxes font leur possible pour ne laisser aucune place au catholicisme. Là où ils le peuvent, là où ils en ont les moyens, les orthodoxes déploient une action massive de prosélytisme à l'égard des catholiques, en les démembrant (*op. cit. p. 119*).

Nous voudrions également rappeler qu'à Rome, Jean-Paul II a offert une Église aux Grecs et une autre aux Bulgares pour qu'ils puissent y célébrer leur liturgie de schismatiques, infectée par l'hérésie en raison de la question du *Filioque* et de la consécration confiée à l'épiscopat ; il en a aussi offert une aux Russes, qui l'ont refusée, et il semble que l'on soit en train de construire « derrière Saint Pierre, à l'intérieur de la résidence diplomatique du Janicule... la plus grande cathédrale orthodoxe d'Occident », qui une fois terminée, projettera son ombre « droit sur les colonnes du Bernin ». Ce n'est donc pas la Russie qui se convertit au catholicisme, c'est la Rome catholique qui est de plus en plus envahie – symboliquement aussi – par les forces du schisme et de l'hérésie (sans parler de la présence formelle de l'Antéchrist constituée par la mosquée de Forte Antenne, la plus grande d'Europe, approuvée elle aussi par le Vatican, au nom de la « liberté religieuse » !). Tout ceci ne démontre-t-il pas, pour la énième fois, que la Consécration de la Russie au Cœur Immaculé de Marie, demandée en son temps par la Sainte Vierge par l'intermédiaire de la voyante de Fatima, n'a *jamais*, malgré les apparences, été réellement faite par le Pape ?

Speculator
(à suivre)

L'ÉGLISE DU MONOLOGUE

Un lecteur nous écrit :

Cher Directeur,

Vous voudrez bien m'excuser de vous faire partager une souffrance qui pèse sur mes pauvres petites épaules laïques.

J'ai rencontré il y a quelques jours le chapelain de l'hôpital Sant'Eugenio de Rome, que je connais depuis plusieurs années. Il m'a demandé où j'en étais de mon service d'acolyte auprès des malades de ma paroisse, auxquels je portais aussi parfois la communion. J'ai répondu que, bien que continuant à les visiter, j'avais suspendu ce service. Lorsqu'il m'a demandé la raison de cette

décision, je lui ai expliqué que cette expérience m'avait permis de comprendre que, dans la plupart des cas, je donnais la communion à des personnes qui auraient eu besoin de se confesser et de recevoir l'absolution, ce qu'elles n'auraient pu faire qu'auprès d'un prêtre. J'ai aussi manifesté mon regret d'avoir « obligé » de pauvres malades à recevoir Jésus alors qu'ils n'étaient peut-être pas dans l'état de grâce nécessaire. Le chapelain n'a fait aucun commentaire sur ma décision, mais il s'est lancé dans un raisonnement sur les « fondamentalismes » religieux, pour en arriver à m'asséner un discours qu'il avait prévu – je l'ai su par la suite –

de me faire. Dans un monologue que je n'ai eu aucun moyen d'interrompre, il a d'abord formulé un acte d'accusation, puis il a fait mon procès, dans lequel il a tenu le rôle de ministère public, de juré et de juge, en suivant la procédure habituelle : jugement, appel et cassation. Résultat ? Condamnation définitive. Quelle était cette accusation ? « On m'a dit que tu es un lefébriote : tu es tombé dans un piège mortel ; tu fréquentes un milieu qui est bien pire que celui des témoins de Jéhovah ». Mais l'expression la plus infamante a été celle qu'il a employée à plusieurs reprises, chaque fois plus vigoureusement : je fréquentais des « masturba-

teurs intellectuels », et j'en étais un moi-même ! Face à cette violence verbale digne d'un imam terroriste, je n'ai rien pu répliquer, pas même à la fin, car lorsqu'il s'est senti satisfait d'avoir déversé son container de boue, il est parti en disant qu'il avait autre chose à faire.

J'ai appris par la suite qu'une personne lui avait demandé de prier pour moi, pour aider cette « sainte âme » (sic !) qui était en train de se perdre, après avoir abandonné toutes ses fonctions paroissiales et la Messe conciliaire. Le fait que j'aie abandonné ces fonctions paroissiales et cette Messe après une réflexion longue et documentée, le fait que j'aie ouvert les yeux sur des réalités déconcertantes, le fait que je sois « fondamentaliste » parce que j'ai retrouvé la vraie Foi fondatrice, celle des Pères de l'Église, cela n'intéresse personne, et personne ne veut s'informer, en revanche, sur le « non fondamentalisme » de la nouvelle théologie, qui a embarqué les fidèles sur un paquebot nommé « Vatican II », en route mortelle vers l'iceberg de l'indifférence religieuse. Le fait que j'aie cessé de pratiquer une liturgie génétiquement modifiée, qui est en train d'empoisonner lentement les chrétiens (sur les petits « Missels des dimanches » que l'on distribue dans les Églises, il faudrait imprimer en gras : « Cette liturgie nuit gravement à la Foi » comme on imprime sur les paquets de cigarettes : « Fumer nuit gravement à la santé », en référence à ce qu'avait dit Paul VI au sujet des « fumées de satan » introduites dans l'Église) ; le fait que j'aie

retrouvé la joie de la Messe et du catéchisme de toujours, qui ont sanctifié les générations qui nous ont précédés et qui restent le dernier rempart de défense de la sainte Tradition ; le fait de croire à l'existence d'un enfer qui n'est pas vide, au purgatoire et au paradis dont parlent les Évangiles, tout cela est inacceptable pour les prétendus sourds qui ne veulent pas écouter et qui ont « autre chose à faire » !

Sur l'aube de ce chapelain, on peut voir le symbole de la colombe représentant le « Renouveau de l'Esprit » charismatique. Après ce que j'ai eu à subir, je pense qu'il serait plus opportun, du moins pour lui, de remplacer cette colombe par un poulet, plus apte à symboliser ce mouvement de « Détérioration de l'Esprit ».

Cher Directeur, le poids que je vous demande de partager avec moi n'est pas celui des offenses faites à ma personne ni celui des mortifications que j'ai reçues, mais c'est la douleur pour le triste sacerdoce de ce chapelain, car lorsqu'il n'y a pas d'information correcte, de juste équilibre, de charité ni d'éducation dans l'écoute que l'on accorde aux autres, qu'en est-il du commentaire de la Parole de Dieu ? Probablement Évangile authentique (s'il n'est pas dénaturé lui aussi) mais commentaire apocryphe !

Je peux vous assurer que je ne me suis pas laissé intimider par cette désagréable expérience, et ce pour plusieurs raisons. La première est que j'ai toujours vécu en « inscrivant les injures sur le sable et les bienfaits sur le marbre ». J'ai donc pardonné à ce

prêtre depuis longtemps. J'en ai connu un autre qui donnait de sérieux coups de griffes, grâce auxquels il a sans doute fait carrière comme il le désirait : peut-être est-il devenu « Tigretaire » particulier. La deuxième raison est que le fait de revenir à l'Église de la Tradition signifie redevenir une sentinelle, appelée à surveiller les frontières que Jésus a établies pour son bercail. Enfin, je suis maintenant habitué à voir mes compatriotes pratiquer à tous les niveaux l'exotisme comme sport national. Ainsi, de même qu'aujourd'hui on connaît les noms des petits fleuves de Katmandou mais on ne connaît pas la géographie de son pays, de même dans le domaine religieux, on apprécie et fréquente les liturgies des orthodoxes (schismatiques, eux, mais « ils chantent si bien ! ») et on admire la façon de prier, le dos vers le ciel, des musulmans (« quelle foi ! »), mais pour ce qui est de la splendide liturgie romaine traditionnelle, on ne la connaît pas et on n'est pas en mesure de l'apprécier ni de la défendre, car on est attiré, entre autres, par le tintement des clochettes bouddhistes.

Cher Directeur, je vous salue avec mon « credo » humain : si le cœur chante toujours les louanges de la Trinité, les autres bruits ne sont que chuchotements, y compris les voix de ceux qui s'égosillent à chanter la mélodie funèbre de la Sainte Église. Mais le Christ vaincra.

Mon affection et mes prières accompagnent le travail du Courrier de Rome.

Lettre signée

LA COURSE À LA PAPAUTÉ

Rencontres œcuméniques, nominations incroyables, souvent absurdes, ambitions démesurées de prélats médiocres, groupes de pression, alliances étranges : la course à la papauté est devenue un spectacle pathétique et, dans certains cas, grotesque. Ce long crépuscule du pontificat d'un Pape malade est le cadre idéal pour voir se déchaîner les conflits entre groupes de pouvoir, entre cardinaux souriants quand ils passent à la télévision, mais prêts à une guerre où tous les coups sont permis.

Voyons quels sont les protagonistes de cette « bataille ».

Le cardinal **Giovanni Battista Re**, Préfet de la Congrégation pour les Évêques, est soutenu par l'inoxydable « bande Silvestrini », le coriace noyau du radicalisme libéral curial, et il jouit de l'appui du cardinal Francesco Marchisano, Archiprêtre de Saint Pierre, ennemi implacable de la Tradition catholique et de la Messe tridentine. On sait que l'appui en vue d'un conclave n'est jamais gratuit, et l'on soutient que la « bande Silvestrini » voudrait en échange obtenir la nomination comme Secrétaire d'État de l'un de ses fidèles, le cardinal **Audrys Backis**.

Sous la préfecture du cardinal **Re**, on a l'impression d'être revenus au temps du cardinal **Baggio**, qui abusait des « directissime », c'est-

à-dire des nominations non discutées dans l'assemblée plénière des cardinaux de la Congrégation pour les Évêques, mais faites en vertu de leur seule présentation au Pape par le cardinal Préfet de cette Congrégation. Quand **Baggio** quitta la Congrégation, les cardinaux poussèrent un soupir de soulagement, espérant que les « directissime » ne seraient désormais plus qu'un souvenir. Aujourd'hui, elles sont devenues une pratique de plus en plus fréquente. Rappelons la tentative de nomination à Bologne de Mgr **Paolo Rabitti**, créature de **Marchisano** et de **Silvestrini**, tentative dans laquelle furent utilisés tous les moyens possibles : même **Romano Prodi**, alors Président de la Commission Européenne, chercha en vain à bloquer la nomination de l'« orthodoxe » **Carlo Caffarra**. Une autre nomination de **Re** qui a donné lieu à de nombreuses discussions, est celle du théologien ultra moderniste napolitain **Bruno Forte** comme Archevêque de Chieti. Ancien élève de **Kasper**, **Forte** est le fauteur de l'adaptation des dogmes au devenir historique (cf. *Le courrier de Rome* d'octobre 2004).

En 2003, le cardinal **Re** a nommé Évêque d'Innsbruck un professeur de l'Université théologique de Trier (Allemagne), Mgr **Manfred Scheuer**, qui s'est tout de suite empressé de déclarer à la chaîne de télévision autrichienne « Tirol Heute » que l'abolition du

célibat des prêtres est « un chemin qui peut être parcouru ». Un autre cas inquiétant est celui de la nomination du nouvel Évêque d'Assise. Celui-ci sera vraisemblablement le protégé de **Carlo Maria Martini**, c'est-à-dire Mgr **Gianfranco Ravasi**, « bibliste », Préfet de la Bibliothèque Ambrosiana de Milan, un autre héraut du néomodernisme et du sécularisme libéral, soutenu par **Re** et par son vieil ami **Giuseppe Betori**, Secrétaire Général de la Conférence Episcopale Italienne (CEI). Mgr Ravasi, ami d'hommes politiques de gauche haut placés, auteur de (mauvais) livres, collaborateur infatigable (et nocif) de nombreux journaux, est considéré comme le successeur idéal du cardinal **Ersilio Tonini** au poste de porte-parole médiatique de la ligne libérale de l'Épiscopat italien.

En Amérique latine, le cardinal **Re** appuie la nomination d'évêques anti-romains radicalisés et idéologisés pour rééquilibrer le sens « conservateur » des nominations de ces dernières années ; il recommande chaudement, par exemple, un jeune jésuite espagnol au poste d'auxiliaire de la ville de Guatemala, pour qu'il prenne la place du cardinal Quoezada (les mêmes critiques lui furent faites pour la nomination de l'Archevêque de Barcelone). Il est surprenant et significatif que le cardinal **Re** s'en remette, pour les pays d'Amérique latine, aux stratégies du prélat **Montezemolo**, qui fut

en son temps éloigné de l'Amérique centrale précisément à cause de ses sympathies et de ses contacts avec les groupes les plus idéologiques et les plus radicaux.

Ceux qui espéraient que le cardinal **Dionigi Tettamanzi** quitterait la direction du diocèse de Milan, après l'échec de la triste pastorale rationaliste et déiste du cardinal Martini, doivent être déçus. Il est désormais clair que **Tettamanzi** est le candidat phare de la Communauté de Sant'Egidio, conduite par le professeur **Andrea Riccardi** et par l'évêque de Terni **Vincenzo Paglia**, amis de prélats et de cardinaux du monde entier, qu'ils ont invités à leurs meetings pour la paix. **Tettamanzi** a récemment fait organiser par la Communauté Sant'Egidio une réunion œcuménique et interreligieuse de trois jours dans la capitale lombarde, en y impliquant tout le diocèse. Il a également fait organiser en juin dernier un pèlerinage, toujours œcuménique et interreligieux, à Jérusalem. À Milan, il a visité des synagogues et des communautés protestantes, tandis que certaines paroisses catholiques de la ville attendent encore la visite de leur Pasteur.

Il ne faut pas oublier, dans cette tragico-comique course à la papauté, l'Archevêque de Gênes **Tarcisio Bertone**, très engagé dans les commentaires de... matches de football. Il semble qu'il se considère comme un bon candidat à la succession du cardinal Ratzinger à la Congrégation pour la Doctrine de la Foi. Il n'est pas le seul à aspirer à la succession de Ratzinger : il y a aussi le Patriarche de Venise, le cardinal **Scola**, désireux lui aussi de revenir à Rome.

Au mois de juin dernier, nous avons aussi vu apparaître sous les projecteurs, en tant que possible futur Secrétaire d'État, le cardinal **Crescenzio Sepe**, Préfet de la Congrégation pour la Propagande de la Foi. Il fait de nombreux voyages à travers le monde, dont nous pouvons lire de larges compte rendus dans *L'Osservatore Romano*, dirigé par son très cher ami Mario Agnes. Un autre cardinal qui inquiète est l'Archevêque de Vienne, le cardinal **Scönborn**, qui s'est signalé en fermant son séminaire et en confiant des paroisses de rite romain à des prêtres mariés de rite oriental.

Le cardinal **Severino Poletto**, Archevêque de Turin, se considère comme l'héritier spirituel du cardinal Martini, et veut en maintenir la ligne théologique et les stratégies ecclésiastiques. Mais il est bien loin du niveau intellectuel de l'ex-Archevêque milanais, chef de file du courant libéral anti-romain du Sacré Collège. En outre, la considération qu'ont pour Poletto ses collègues italiens au Vatican est

maintenant proche de zéro. Il semble que le cardinal Angelo Sodano lui-même ait regretté cette nomination (Severino Poletto a été nommé évêque par son compatriote et ami le cardinal **Biaggio**). À son arrivée à Turin, Poletto eut tout de suite la brillante idée de demander à l'ultra-radical **Enzo Bianchi**, « prier » de la communauté mixte (au point de vue des religions comme des sexes) de Bose, connue pour son engagement en faveur d'un œcuménisme effréné, du dialogue interreligieux et du relativisme, de prêcher les exercices spirituels au clergé ! À présent, **Poletto** invite aussi le cardinal libéral et radical **Karl Lehmann**, Évêque de Mayence, Président de la Conférence Épiscopale allemande, l'un des principaux représentants du courant libéral et anti-romain au sein du collège cardinalice, à parler dans le diocèse de Turin. Il faut également noter que **Poletto** a tout de suite initié la construction d'une nouvelle cathédrale à l'extérieur de Turin, pour la somme d'environ 75 millions d'euros, alors qu'il y a dans la ville plusieurs grandes églises, dont beaucoup ont une importance historique et artistique et auraient besoin d'être restaurées.

Certains cardinaux, quant à eux, semblent s'ennuyer dans leur diocèse ; ils piaffent d'impatience à l'idée d'avoir plus de pouvoir, et ils voudraient utiliser leur précieux temps au service – disent-ils – de la prestigieuse Curie romaine. L'un d'eux est le cardinal **Geraldo Agnelo**, Archevêque de São Salvador da Bahia, Président de la Conférence Épiscopale brésilienne, qui vient souvent à Rome dans l'espoir – dit-on – de devenir Préfet de la Congrégation pour le Clergé. En fait son vrai rêve semble être celui de revenir à Rome comme Préfet de la Congrégation pour le Culte, dont il a été Secrétaire (non regretté). Son nom est resté lié à une affaire remontant à quelques années, justement quand il était Secrétaire du Culte Divin : la disparition de cette Congrégation de dizaines de coffres contenant des documents brûlants sur la réforme liturgique. À l'insu du Préfet *pro tempore* lui-même, le cardinal Medina Estevez, **Agnelo** avait fait transférer ces coffres aux archives secrètes du Vatican. Son retour à la Congrégation pour le culte Divin, « cabine de pilotage » de la liturgie dans l'Église catholique, serait un véritable désastre, comme le serait son entrée à la Congrégation pour le Clergé.

Ce panorama est rendu plus inquiétant encore par les vaticanistes impliqués dans le jeu des partis. Nous ne sommes pas non plus tranquillisés (au contraire !) par le fait que le Maître du Conclave sera S.E. Mgr **Piero Marini**, actuel Maître des Cérémonies Ponti-

ficales, que le Secrétaire du Conclave sera l'archevêque **Monterisi**, et le vice camerlingue du Sacré Collège S.E. Mgr **Paolo Sardi**.

Que Notre-Seigneur Jésus-Christ, « Pasteur Éternel », ait pitié de son troupeau et défende son Église des mauvais hommes d'Église !

Pulvis

PS : Voici ce que publie *Golias*, revue idéologique de gauche et très anti-romaine, dans son numéro de novembre - décembre 2004, à propos des groupes de pouvoir : « Or, si le Pape espère faire durer Angelo Sodano (et Joseph Ratzinger) le plus longtemps possible on imagine aisément que d'autres ne seraient pas forcément contrariés de voir cette place se libérer. En particulier, le vieux rival de Angelo Sodano, Giovanni Battista Re, plus modéré (« bénellien ») que Mgr Sodano et homme d'une très grande influence au Vatican. Comment alors un homme aussi pâle que Don Angelo Sodano réussit-il à se maintenir ? Pour une raison très simple : l'affrontement de deux de ses héritiers, qui ne veulent surtout pas que l'autre emporte le morceau et qui préfèrent attendre leur heure que de la voir passer sans eux. Les deux rivaux sont, on le sait, Giovanni Battista Re (centre) et Crescenzio Sepe (droite) ». [...] « L'opposition qui se lève d'elle-même contre cette auto-promotion en cours rend évidemment difficiles les choses pour Crescenzio Sepe, mais aussi pour son grand ennemi Giovanni Battista Re. Cette situation pourrait profiter à un troisième larron, de loin le plus intéressant du trio, l'archevêque piémontais Giovanni Lajolo. Ce dernier bénéficie de grands atouts : c'est un prélat élégant, fin, cultivé, positif dans son approche du monde actuel, lié au cercle libéral (Mgr Silvestrini) mais en bons termes avec le secrétaire d'État en place. En effet, en notre chère Italie, les considérations idéologiques sont souvent loin d'être dominantes. Ainsi le très conservateur Angelo Sodano a-t-il favorisé les carrières du cardinal Severino Poletto, du cardinal Francesco Marchisano, des archevêques Giovanni Lajolo et Celestino Migliore, tous les quatre dans une ligne toute différente de la sienne, mais qui comme lui sont piémontais. C'est pourquoi il nous semble que les luttes intestines de la Curie devraient favoriser l'accès d'un Giovanni Lajolo, toujours digne et peu partisan. *Golias* ne s'en plaindrait pas. Don Giovanni a été nonce en Allemagne et en étroite connivence avec son ami personnel le cardinal libéral Karl Lehmann. De quoi laisser espérer lors d'un prochain conclave un ticket ouvert : un pape pasteur, très évangélique, et un secrétaire d'État à la fois romain et ouvert aussi habile que Giovanni Lajolo.

FOI, SACERDOCE, TRADITION

EXTRAITS DE

« *Contre le modernisme*
- *l'Étude de la Tradition* -

Le sens catholique et l'esprit des Pères. »

ABBÉ AUGUSTIN AUBRY, 1927, p 24 à 32,

Éditions Saint Rémy, BP 33410 Cadillac.

... « La foi catholique, continue Benoît XV, est d'une nature telle qu'on ne peut rien lui ajouter, rien lui retrancher ; ou on la possède tout entière, ou on ne la possède pas du tout. *Telle est la foi catholique : quiconque n'y adhère pas avec fermeté ne pourrait être sauvé* ¹. Il n'est pas besoin

de qualificatif pour signifier la profession de catholicisme : *mon nom est chrétien, catholique est mon prénom*. Qu'on s'applique seulement à justifier vraiment cette appellation par les faits. » ². D'ailleurs, les choses sont venues à ce point que Pie X a pu dire publiquement sa douleur « de voir

1. *Symbole* de SAINT ATHANASE.

2. Encyclique *Ad Beatissimi Apostolorum*, ibid.

sortir des rangs du clergé, du jeune clergé surtout, des nouveautés de pensée pleines de périls et d'erreur sur les fondements mêmes de la doctrine catholique. »³

Ainsi, les Pontifes Romains définissent clairement le rôle capital de la Tradition dans l'économie chrétienne, et leur jugement nous est d'un souverain secours, car il prouve, sans conteste possible, que s'il est, pour les controverses qui s'agitent entre le catholicisme et les erreurs modernes, un point qui doit être mis en lumière avec plus d'insistance, c'est bien le principe de la Tradition employé de tout temps par l'Église dans la réfutation de l'erreur ; il prouve aussi que le sens doctrinal, l'esprit théologique et surnaturel, ne s'est affaibli chez nous jusqu'à rendre possible, et d'une façon si générale et si inquiétante, l'emprise des théories modernistes, que parce que le *traité de la Tradition* n'a pas eu, dans la formation du clergé, toute l'influence que lui attribue l'Église, et n'a pas produit son fruit, nous voulons dire ce caractère préservatif, cette efficacité souveraine, cette délicatesse théologique qui, d'instinct, répugne aux théories hasardées ou suspectes, et, a priori, avant toute recherche et tout raisonnement, pressent l'erreur et sait en dégager la vérité. C'est assez dire que l'étude de la tradition est stérile, si elle n'atteint pas son but le plus nécessaire : *l'acquisition du sens, de l'esprit théologique* — véritable pierre de touche de la vérité.

Sans doute, de ce traité on a pratiqué la lettre, saisi l'ordonnance didactique, étudié l'argumentation ; mais il ne semble pas qu'on en ait, généralement, pénétré à fond le sens et l'esprit, ce sens qui développe, chez le théologien, le tact et la sensibilité doctrinale, cet esprit qui perçoit et pense toujours comme l'Église et avec l'Église — *Sentiendum cum Ecclesia*.

Que si un grand nombre de prêtres déjà ont subi, à divers degrés, l'influence pernicieuse des doctrines modernistes, quel jugement pourra-t-on porter sur les directions qui ont présidé à leur formation théologique, sur les auteurs qu'ils ont suivis et qu'ils ont pu regarder comme les types de renseignement et le dernier mot de la science sacrée ? Car, en définitive, si le modernisme a pris une telle extension, et s'il entre dans une partie considérable du clergé un courant d'idées qui ne sont nullement propres à l'assainir et à lui donner des forces contre la révolution installée dans les intelligences laïques, n'est-ce pas surtout en conséquence d'une formation première, et n'est-il pas d'une rigoureuse logique de remonter toujours aux sources ? On ne cueille pas des raisins sur des épines, ni des figues sur des ronces. Il y a longtemps que les pires révolutions se sont préparées sous le nom des gens honnêtes régnant et ne gouvernant pas.

Aujourd'hui, plus que jamais, beaucoup déplorent l'affaiblissement général des principes ; partout se produisent des doléances sur la légèreté et l'effacement des caractères, sur la méconnaissance des études de principes, étouffées par l'engouement du grand nombre pour les recherches de l'érudition, les idées nouvelles et les théories modernistes. Mais à peine ose-t-on dénoncer le mal, tant il est devenu général, tant il est difficile

de le déterminer à fond, tant surtout notre esprit moderne est susceptible, si on attaque les idées qui lui sont personnelles.

Et, pourtant, plus que jamais les intelligences sacerdotales ont besoin d'être fortement trempées ; et les réflexions d'un vieil évêque sont toujours de circonstance : « ne craignons pas, écrivait Mgr Isoard, d'appliquer au savoir du clergé ce que Blanc de Saint-Bonnet, ce penseur profond, disait de sa valeur morale : un clergé saint fait un peuple pieux, un clergé pieux fait un peuple honnête, un clergé honnête fait un peuple impie. »⁴

On a pu contester certaines critiques du vénérable évêque d'Annecy ; mais n'était-ce pas une preuve de leur valeur et parce qu'il mettait résolument le doigt sur la plaie. Aussi, ne craignons-nous pas de faire nôtres ces idées, vieilles de 40 ans, et qui, aujourd'hui plus que jamais, expriment la vérité et trouvent leur application.

« Un clergé qui ne connaîtrait de la religion que les points essentiels du dogme et de la morale — écrivait encore Mgr Isoard — et qui s'en tiendrait aux définitions, sans chercher constamment à pénétrer plus avant dans l'économie des Mystères ou dans la raison des lois divines, ce clergé pourrait faire un peuple ayant l'intelligence générale de la foi chrétienne, et connaissant ce qui est défendu ; mais un peuple capable d'aimer le Seigneur et Sauveur Jésus, capable, d'efforts contre le mal et d'élan vers le bien souverain, jamais ! »⁵

Et le vénérable évêque écrivait, à propos de nos publications sur les *Études sacrées et la formation du clergé* : « Vous avez fort bien montré comment la *dépression de l'idée du sacerdoce* est, en dernière analyse, la véritable cause de ce désarroi des idées chrétiennes qui nous a conduits à une telle impuissance... Quelques prêtres intelligents qui entreraient pleinement dans cet ordre d'idées, pourraient ranimer, d'ici vingt ans, les études et l'esprit sacerdotal. »⁶

Mais, nous a-t-on souvent objecté, dans un monde où tout change, dans cette fièvre d'action qui dépense tant d'énergies et consume tant de vies, comment faire prévaloir à ce point les études de principes ? Ce qui suffisait jadis à convertir et à garder les âmes, est devenu insuffisant aujourd'hui pour les reconquérir. Seules, les œuvres modernes sont efficaces : à temps nouveaux procédés nouveaux !

Cette fièvre d'action, cette théorie des *procédés nouveaux*, semble faire bon marché des principes ; elle s'en écarte facilement ; elle les considère comme gênants, si tant est qu'elle ne les traite par le mépris. Dès lors, comment s'étonner qu'aucun effort n'aboutisse, que l'œuvre de Satan avance toujours, et dans une progression croissante, pour atteindre bientôt, si on n'y prend garde, l'objectif final, la *sécularisation* complète, et définitive de la société par l'*École unique*. Déjà les travaux d'approche, se précisent, se resserrent, se rejoignent et se complètent, sous forme de règlements fallacieux et perfides, appli-

qués en sourdine, avec mille précautions cauteleuses, afin d'illusionner, d'endormir les catholiques. — Et, de fait, n'avons-nous pas entendu déjà certains prêtres et nombre d'intellectuels catholiques que n'effrayerait nullement l'*École unique*, sous ce prétexte illusoire que les maîtres seront, de fait, amenés à ménager les familles chrétiennes, et obligés à une neutralité doctrinale que l'expérience a depuis longtemps démentie.

À cette théorie paradoxale et moderniste Notre-Seigneur a répondu, et sa réponse est la loi immuable de l'Évangile et toute la force divine de l'Église jusqu'à la fin des temps : *Euntes, docete... Semen est verbum Dei*.

Le sacerdoce catholique est l'extension du sacerdoce unique de Jésus-Christ. Nous restons, au point de vue des œuvres à accomplir et de la manière de les mener à bien, dans une étroite et essentielle dépendance du Souverain Médiateur ; et nous ne saurions remplir notre office de prêtres médiateurs subordonnés, donner Dieu aux âmes et les âmes à Dieu autrement que Jésus-Christ Grand-Prêtre de la loi nouvelle.

Or, l'acte essentiel de Jésus-Christ, après le sacrifice de la croix, est la prédication évangélique ; donc l'œuvre essentielle, l'œuvre traditionnelle du prêtre, tout imprégné de l'esprit du Christ et vivant de la vie surnaturelle qu'il a mission de communiquer aux âmes, cette œuvre sera toujours la prédication évangélique. Cette idée se répète à chaque page des Épîtres de saint Paul : *Fides ex auditu, auditus per Verbum Christi*.

Si réduit en nombre qu'il soit — *Pusillus grex* — le sacerdoce sera toujours d'autant plus puissant sur les âmes, qu'il sera plus fortement imprégné de l'esprit de Jésus-Christ dans l'évangélisation des peuples.

« Il est à remarquer d'ailleurs que les œuvres, telles que beaucoup les pratiquent aujourd'hui, sont des *œuvres naturelles*, sans rapport direct, par elles-mêmes, ni proportion avec le but surnaturel que tout prêtre doit se proposer ; du moins ne sont-elles pas, au premier chef, les œuvres de l'Église. Elfes ne peuvent donc jamais absorber le principal de l'activité dû prêtre. »⁷

Assurément, on ne saurait les condamner. « Elles peuvent, indirectement, coopérer à l'apostolat ; en supprimant certains obstacles qui peuvent écarter les âmes de notre action. Mais il faut les surnaturaliser, car elles n'ont de valeur que par la vertu du prêtre. S'il se laisse absorber par elles, il perd son esprit sacerdotal, et s'épuise en pure perte. Un prêtre saint tirera parti de ces instruments inférieurs et par eux-mêmes impuissants ; la perfection de sa charité rendra efficace ce qui en soit ne l'est guère ; et, par son amour, les chemins les plus longs deviendront des raccourcis. »

« Mais plus le prêtre est saint, moins il a besoin de ces moyens détournés, dans son apostolat ; le rayonnement de sa vertu suffit pour attirer. Ainsi se pose la question de sainteté personnelle du prêtre. Au fond, il n'a qu'un moyen de donner Jésus-Christ, moyen vraiment efficace, c'est d'être un antre Christ en qui les âmes peuvent

4. MGR ISOARD, évêque d'Annecy : *Si vous connaissez le don de Dieu*, in-12. — *Aujourd'hui et demain*, in-12.

5. *Ibid.*

6. Lettre de MGR ISOARD à l'auteur, 10 février 1891.

7. *La vie spirituelle*. Revue rédigée par un groupe de professeurs de l'*École Angélique*. Octobre 1923. mars 1924, Article de M. l'ABBÉ LAVAUD, directeur au grand séminaire de La Rochelle.

3. *Lettre aux évêques protecteurs de l'Institut Catholique de Paris*, 6 mai 1907.

voir Jésus-Christ le Sauveur ; alors il peut tout : *Virtus de illo exibat et sanabat omnes.* »

« Certainement, il faut faire des œuvres, les bien faire, mais en se gardant des dangers qu'elles présentent. Ces dangers sont : la ruine de la vie intérieure, la laïcisation de l'intelligence, la vulgarité des attitudes, la dispersion et le gaspillage de trésors d'argent, de santé et d'intelligence. »

« Les circonstances de la vie de l'Église — où ce qui devrait l'aider lui fait obstacle — imposent aux prêtres, malgré la réduction de leur nombre, une certaine multiplication matérielle des œuvres d'apostolat ; mais, pour être fécond, l'apostolat moderne doit rester formellement identique à l'ancien, s'alimenter à une vie intérieure d'autant plus profonde que cette multiplication des œuvres extérieures risque de disperser et de dissiper davantage, malgré leur générosité, les ouvriers qui les entreprennent. La vie intérieure, la contemplation, la sainteté, sont aujourd'hui comme hier, et seront toujours, l'âme de l'apostolat. »⁸

Dans cet ordre d'idées encore, et dans la pratique de l'apostolat, le *modernisme dogmatique* a fait son œuvre, donné sa mesure et poursuivi son influence néfaste. Fatalement et par voie de conséquence toute logique, il a engendré ce *modernisme pratique* « qui entache les œuvres catholiques, et qui consiste à n'envisager que le résultat immédiat de ces œuvres, à mépriser ou à négliger toute activité, qui n'amènerait pas de résultat tangible et immédiat ; il dérive de l'américanisme »⁹ qui, malgré la condamnation de Léon XIII, se perpétue dans un grand nombre d'esprits,

Ce modernisme pratique préconise, outre mesure, « les vertus, les forces naturelles, comme si elles répondaient davantage aux mœurs et aux besoins de notre temps ; »¹⁰ il soutient « qu'il est *opportun*, pour gagner les cœurs égarés, de taire certains points de doctrine comme étant de moindre importance, ou de les atténuer, au point de ne plus leur laisser le sens auquel l'Église s'est toujours tenue. Il n'est pas besoin de longs discours pour montrer combien est condamnable la tendance de cette conception... Qu'ils reviennent tous, mais non par une autre voie que celle que le Christ a lui-même montrée. »¹¹

Le *modernisme pratique* se trouvera donc chez ceux qui, étant pénétrés, sciemment ou non, par l'esprit moderne, se conduisent, de fait, soit dans la totalité, soit dans une partie de leur activité, conformément à cet esprit. Si le *modernisme dogmatique* peut se définir : un essai de compromis entre la doctrine catholique et la doctrine de la Révolution et de l'égoïsme, on peut définir le *modernisme pratique* : une application de ce compromis. On trouvera, dans les actions de celui-ci, tout ce que l'on trouvait dans les doctrines de celui-là : immanence ou égoïsme, principe d'évolution, pragmatisme plus ou moins complet, enfin et surtout, illogisme étonnant dans ce séparatisme qui s'établit entre le croyant et toutes les autres personnalités que les hommes

revêtent selon leurs besoins ; séparatisme, qui est un véritable divorce établi entre les principes catholiques et leur application à des réalités concrètes, entre la théorie et la pratique. Spéculativement, on ne contredira pas la vérité, mais, pratiquement, on s'installera dans le domaine concret des faits, comme si les principes n'existaient pas ; au lieu de demander aux principes la lumière qu'ils doivent projeter sur la préparation, à l'action et sur toute l'action, on dressera devant eux une sorte d'écran qui empêchera le rayonnement, et rendra obscure la route à suivre ; on isolera la vie réelle de la doctrine catholique.

Cet isolement est le plus grand des péchés ; car il aboutit à ce suprême désordre : la finalité humaine substituée à la finalité divine, le règne rationaliste de l'humanité au règne du Christ, en un mot, l'homme a Dieu, contrairement à la doctrine catholique : *Omnia instaurare in Christo... Ut sit omnia in omnibus.*

Il s'agit donc, pour le sacerdoce, — et c'est encore Benoît XV qui parle — « sans s'attarder plus longtemps dans les questions qui ne sont d'aucun profit ; de travailler de toutes ses forces à la conservation de la foi, dans son intégrité et à l'abri de tout souffle d'erreur, en suivant celui que Jésus-Christ a constitué le gardien et l'interprète de la vérité, »¹² Il s'agit de « ramener les sociétés humaines, égarées loin de la Sagesse du Christ, à l'obéissance à l'Église ; à son tour, l'Église les soumettra au Christ, et le Christ à Dieu. »¹³

C'est en conformité avec les directions des Pontifes Romains, dont nous avons reproduit si largement la doctrine, que nous entrons — avec le P. Aubry dont nous donnerons scrupuleusement les idées, souvent même l'expression — dans l'étude de la Tradition, persuadé que le modernisme, qui, de toutes parts, bat en brèche la doctrine catholique, procède d'une fausse interprétation, sinon de l'ignorance ou du mépris, du *principe de Tradition* et de sa haute fonction dans l'Église. Nous savons d'ailleurs, et l'expérience démontre surabondamment, que les fauteurs du modernisme professent, à l'endroit de la Tradition catholique, un profond dédain ; ils la traitent comme une loi surannée, incompatible avec les exigences des temps nouveaux ; par voie de conséquence, ils amoindrissent, parfois jusqu'à la détruire, l'autorité de l'Église qui est d'essence traditionnelle ; ils foulent aux pieds « la règle sacrée de nos Pères : *Nihil innovetur nisi quod traditum est*, laquelle règle, si elle doit être suivie inviolablement dans les choses de la foi, doit encore servir de norme à tout ce qui est sujet à changement, bien que, sur ce dernier point, vaille aussi, la plupart du temps, cette autre maxime : *Non, nova, sed nove.* »¹⁴

Encore une fois, c'est l'abandon, de cette « règle sacrée de nos Pères » qui a favorisé — avec la *dépression de l'idée sacerdotale* — l'éclosion et les progrès si rapides des théories modernistes, et, en dernière analyse, de ce *laïcisme à outrance* qui désole la société catholique. À cet abandon il faut ajouter l'infiltration, si grave et si générale dans les intelligences, des dogmes maçonniques du *progrès nécessaire* et de l'*opti-*

misme humanitaire — pseudo-idées sentimentales qui répondent au désir secret de la nature d'accepter les faits accomplis, et qui n'ont pas leurs pareilles pour aveugler le jugement

Et par modernisme, par laïcisme, nous n'entendons pas seulement — quoi qu'en disent leurs défenseurs — une certaine conciliation, une certaine distinction, une certaine séparation d'ordre, entre le catholicisme et les choses humaines, dans un État où l'unité de croyances a été brisée, un expédient d'opportunisme — car le modernisme est essentiellement opportuniste.

Non. Le modernisme ou le laïcisme — c'est tout un — est une *doctrine*, concrétisée depuis 40 ans, sous diverses appellations, dans l'organisation de la société, et mise en application par un corps de lois condamnées par l'Église. Car ainsi en va-t-il du monde intellectuel et moral : il a, comme le monde physique, ses lois inflexibles et, selon ces lois, toute idée, tout principe, tout système en action, dans une société, tend incessamment à réaliser ses dernières conséquences. Nulle volonté humaine, si puissante soit-elle, ne peut arrêter ce développement. Il est donc inévitable, en ce sens, que les théories modernistes pénètrent de plus en plus de l'ordre philosophique et moral dans l'ordre social, jusqu'à s'emparer du pouvoir. Ce que le libéralisme a obtenu depuis 50 ans n'est que bien peu de chose, comparé à ce qu'il lui reste à exiger encore sous le masque du modernisme ; il n'a fait qu'un pas vers le but où il marche forcément ; et quel est ce but ? Nous le répétons l'abolition du catholicisme.

COURRIER DE ROME

Édition en Français du Périodique Romain
Sì Sì No

Directeur : R. Boulet

Rédacteur : Abbé de Taveau

Adresse : B.P. 156 — 78001 Versailles Cedex

N° CPPAP : 0408 G 82978

Imprimé par

Imprimerie du Pays Fort

18260 Villegenon

Direction

Administration, Abonnement

Secrétariat

B.P. 156

78001 Versailles Cedex

E-mail : courrierderome@wanadoo.fr

Correspondance pour la Rédaction

Via Madonna degli Angeli, 14

Italie 00049 Velletri (Rome)

Abonnement

• France :

- de soutien : 40 , normal : 20 ,

- ecclésiastique : 8

Règlement à effectuer :

- soit par chèque bancaire ou à l'ordre du

Courrier de Rome, payable en euros, en

France,

- soit par C.C.P. Courrier de Rome 1972-25 F Paris.

• Suisse :

- de soutien : CHF 100, normal CHF40

- ecclésiastique : CHF 20

Règlement :

- Union de Banques Suisses - Sion

C / n° 891 247 01E

• Étranger : (hors Suisse)

- de soutien : 48 ,

- normal : 24 ,

- ecclésiastique : 9,50

Règlement :

IBAN : FR20 3004 1000 0101 9722 5F02 057

BIC : PSST FR PPP AR

8. LAVAUD, *ibid.*

9. Lettre de Léon XIII, au Cardinal Gibbons, 22 janvier 1899.

10. *Ibid.*

11. *Ibid.*

12. Encyclique *ad Beatissimi.*

13. PIE X, Encyclique *E supremi apostolatus.*

14. BENOIT XV. Encyclique *Ad Beatissimi.*